

## Déclaration SNES-FSU CAPA Certifiés lundi 25 mai 2020

Nous traversons une période inédite marquée par une crise sanitaire sans précédent. A cette crise sanitaire s'ajoute une crise économique, sociale et politique. Les fondamentaux de nos modes de développement sont percutés et largement remis en cause. Nous voudrions souligner à quel point cette crise a révélé au grand jour le rôle fondamental des services publics qui ont su répondre aux nécessités dans l'urgence malgré les difficultés liées au sous investissement chronique dont ils sont victimes. Le service public de la santé a naturellement joué un rôle fondamental et l'ensemble de la population a perçu son caractère vital et la nécessité de lui permettre de mieux fonctionner. Cette crise a aussi révélé au grand jour le rôle essentiel du service public d'éducation. Car, au-delà de l'indispensable formation des jeunes, il permet aussi de faire tenir des pans entiers de la société. C'est notamment le cas, mais pas seulement, dans les quartiers les plus déshérités dans lesquels la grande pauvreté et la précarité explosent. Le service public d'éducation donne un cadre, permet aux jeunes de construire des repères et des apprentissages structurants. L'Ecole est aussi un lieu où les élèves peuvent manger, rencontrer des personnels de santé, des enseignants, des CPE, des assistants sociaux. Nous devons faire entendre que l'Ecole doit pouvoir mieux jouer l'ensemble de ses rôles qui sont essentiels pour l'avenir des jeunes et de la société et que ses moyens pour lutter contre les inégalités et les déterminismes sociaux doivent être renforcés. Renforcer les services publics implique de conforter les agents des services publics. Mieux reconnaître leurs missions implique de les revaloriser. C'est une demande que nous portons depuis des années et que nous renouvelons aujourd'hui.

Cette crise a aussi révélé à quel point il est fondamental que le dialogue social soit renforcé, à rebours de ce que prévoit la loi de transformation de la Fonction Publique qui acte la suppression ou la limitation des prérogatives des instances paritaires. Débattre de façon contradictoire pour éclairer les choix, faire la transparence sur les choix effectués, informer sont apparus plus que jamais comme incontournables pour éviter que le discrédit et la perte de confiance ne s'étendent. Nous sommes déterminés, au nom de l'intérêt général, à continuer à nous battre pour que ce soit possible à tous les niveaux et tout particulièrement dans les services publics.

L'ordre du jour de cette Capa porte sur l'examen de l'avancement accéléré et de l'accès à la hors classe. Dès l'année prochaine l'administration mènera seule ces opérations ouvrant la porte à la suspicion et à la rupture de confiance qui ne pourront que fragiliser le fonctionnement de nos établissements et les collectifs de travail. Est-ce vraiment l'urgence ? Nous pensons au contraire qu'il est nécessaire de renforcer le paritarisme.

L'examen attentif des documents révèle des déséquilibres qui devront être réglés, déséquilibre entre les hommes et les femmes et entre les disciplines pour l'avancement et déséquilibre entre les disciplines pour l'accès à la hors classe. Il est impératif que vous réfléchissiez aux correctifs à apporter et que vous prévoyiez, pour les prochaines campagnes d'évaluation, un protocole rigoureux pour les mettre effectivement en œuvre. Malheureusement pour les personnels, nous ne serons plus là pour vérifier que vous l'aurez effectivement fait !